

**TRAVAUX SOUS TENSION BASSE TENSION  
RECYCLAGE  
SUR LES OUVRAGES SOUTERRAINS EN CABLES A ISOLATION SYNTHETIQUE**

**"PU 174"**

Cette action de recyclage constitue un des modules complémentaires du cursus TST en vigueur qui dans le cadre de la recommandation BT du Comité des TST a pour but de contribuer au maintien des compétences et du professionnalisme des opérateurs TST intervenant sur les ouvrages SOUTERRAINS en câbles à isolation synthétique.

### Population concernée

Ce recyclage TST basse tension s'adresse aux opérateurs électriciens pratiquant les TST dans le cadre de la recommandation BT du Comité des TST sur les ouvrages du type " SOUTERRAIN en câbles à isolation synthétique ".

Ce recyclage a pour but de permettre à du personnel électricien pratiquant les travaux sous tension sur les ouvrages du type "SOUTERRAIN en câbles à isolation synthétique" de détecter et corriger leurs éventuels écarts par rapport à la réglementation en vigueur et ainsi remettre à niveau leurs connaissances théoriques et pratiques afin d'améliorer leur professionnalisme.

### Prérequis

L'ensemble des pré-requis ci-dessous est demandé pour suivre cette formation. Ils seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après :

- **Etre habilité T** sur les ouvrages du type **SOUTERRAIN en câbles à isolation synthétique** conformément à la réglementation UTE C 18-510-1 en pratiquant régulièrement au sens de la recommandation BT du Comité des Travaux Sous Tension,
- ou**
- **Avoir été habilité T** dans le domaine **SOUTERRAIN en câbles à isolation synthétique** et ayant eu une **interruption de pratique** des TST BT comprise **entre 6 mois et 2 ans** (la présentation du titre d'habilitation conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné),
- +**
- **Avoir suivi** le module spécifique TST BT **SOUTERRAIN en câbles à isolation synthétique**. La présentation de **l'attestation de formation initiale TST SOUTERRAIN en câbles à isolation synthétique** et d'un carnet de suivi de l'activité **permettra de s'assurer du respect de cette exigence.**
- +**
- **Avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail,**
- +**
- **Etre en possession** des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

### Contenu de l'action de la formation

#### Partie théorique

- Apport sur la réglementation en vigueur : UTE C 18-510-1, CET TST BT, Fiches Techniques TST BT, ...
- Apport sur l'identification et l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement).
- Sensibilisation à l'accidentologie TST du domaine concerné.

#### Partie pratique

Le stagiaire devra effectuer des exercices d'application contenant les opérations suivantes :

- Raccordement d'un câble de section inférieure ou égale à 35mm<sup>2</sup> dans une grille non IP2X sous tension.
- Modification de la structure de l'ouvrage **SOUTERRAIN en câble à isolation synthétique sans interruption de la fourniture** avec confection d'un accessoire de type **JNI 240-240<sup>2</sup> V2019**.

**La maîtrise de l'ensemble des thèmes pratiques concourt à l'atteinte des objectifs de formation du stagiaire.**

**Le recyclage au périmètre d'un module de formation initiale spécifique inclut également le recyclage au périmètre du module de BASE.**

**Objectifs de l'action de formation**

A l'issue de ce module de recyclage, le stagiaire sera capable de repositionner ses compétences dans les domaines de :

- **Identifier** les ouvrages **SOUTERRAINS en câbles à isolation synthétique**,
- **Connaître** les procédures d'accès à ces types d'ouvrages,
- **Préparer** et **valider** un processus opératoire,
- **Vérifier** l'état de **stabilité électrique et mécanique des ouvrages SOUTERRAINS en câbles à isolation synthétique**,
- **Identifier** les circuits d'électrification / court-circuit et mettre en œuvre les moyens **pour se prémunir de ces risques**,
- **Réaliser** des travaux sur les ouvrages **SOUTERRAINS en câbles à isolation synthétique sous tension**,
- **Détecter** des éventuels écarts par rapport à l'application de la réglementation en vigueur,
- **Connaître** ses responsabilités au sein de l'équipe de travail,
- **Sensibilisation** à l'accidentologie TST du domaine concerné,
- **Identifier** l'impact de son intervention sur la zone de travail (balisage de la zone de Travail Sous Tension),
- **Identifier** et **gérer** dans le cadre de ses activités, tous les éléments qui ont un impact sur l'environnement (déchets, esthétique...),
- **Rendre** compte à sa hiérarchie à la fin des travaux.

**Démarche pédagogique**

Elle s'appuiera sur des thèmes intégrant des :

- Mises en situation sous tension proches de la réalité du terrain,
- Démarches participatives intégrant des parties d'analyse, réflexion et de mesure des éventuels écarts entre les préparations et les réalisations.

**Modalités de suivi qualitatif**

Pendant toute la durée de la formation, **le stagiaire sera suivi et évalué d'une manière formative (grille d'évaluation TST BT)** par le formateur du site agréé par le Comité des Travaux Sous Tension sur la mise en œuvre des méthodes de Travail Sous Tension lors de l'ensemble des thèmes pratiques. **Une évaluation théorique** qui portera également sur la connaissance des procédures déclinées dans les textes réglementaires (CET TST BT, UTE C 18-510-1, FT TST BT) **sera réalisée en fin de formation**.

A l'issue de la formation et en fonction des évaluations, **l'organisme de formation agréé** par le Comité des Travaux Sous Tension, **sur avis du formateur délivrera en conséquence à l'employeur du participant l'appréciation motivée qui en découle sur le professionnalisme de l'opérateur dans le type d'ouvrage visé par le recyclage.**

**Cette appréciation motivée déclinera l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension sur les ouvrages du type SOUTERRAIN en câbles à isolation synthétique.**

A la vue d'une **appréciation d'aptitude positive**, l'employeur du stagiaire pourra maintenir son habilitation d'indice T sur les ouvrages souterrains en câbles à isolation synthétique (SOU CIS) pour la réalisation des accessoires souterrains.

**Dans le cas d'une appréciation négative l'employeur ne pourra pas maintenir l'habilitation d'indice T dans ce domaine à son personnel.**

**Documents**

En fin de formation, des documents pédagogiques sur les thèmes abordés pendant la formation sont remis aux stagiaires

**Recyclage en nos locaux**

**Deux sites géographiques : DONCHERY** (Ardennes), **MERIGNAC** (Gironde)

**Moyens mis à la disposition des stagiaires** : salle de cours dotée de supports pédagogiques, atelier équipé d'installations pédagogiques permettant la réalisation des thèmes pratiques, matériels consommables nécessaires aux travaux pratiques, outillage mis à disposition par nos soins, déjeuners compris.

**Recyclage en externe**

Possible suivant les modalités définies et précisées dans le cursus du Comité des TST.

Cette action donnera lieu à la rédaction d'un cahier des charges par le centre de formation agréé par le CTST.

**Durée**

**2 jours (14h)**

**Composition du groupe**

**8 stagiaires au maximum**

**Dotation des stagiaires "Equipements Protections individuelles "**

Vêtement de travail adapté aux travaux sous tension, chaussures de sécurité, gants de travail, gants isolants + surgants ou gants composites, casque adapté équipé d'un écran facial.